



Conditions Générales de Vente pour les particuliers

1. Préambule et Objet du Contrat

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations entre l'Entreprise Individuelle de « **Madame Commaret Léa** », et les « **Bénéficiaires** » des prestations. Madame Commaret Léa a une micro-entreprise individuelle inscrite au Registre National des Entreprises sous le SIRET n° 98783122900016 (code APE 8551Z). Son siège social est [REDACTED] 57400 SARREBOURG. L'accès aux prestations proposées par Madame Commaret Léa implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Par conséquent, **tout achat ou contrat relatif à une prestation implique l'acceptation préalable et sans réserve du Bénéficiaire, ainsi que son adhésion pleine et entière aux présentes conditions, qui prévalent sur tout autre document.**

2. Les Prestations

Madame Commaret Léa est enseignante en activité physique adaptée, titulaire d'une licence et d'un Master STAPS en Activités Physiques Adaptées et Santé. À travers sa micro-entreprise, elle propose des **accompagnements en activités physiques adaptées et de bien-être**, qu'ils soient ponctuels ou réguliers. Avant le début des prestations, **une première séance d'évaluation obligatoire sera organisée**, correspondant à un bilan initial et d'orientation. Les prestations proposées à la vente sont partiellement présentées sur le site <https://commaretlea.wixsite.com/my-site-1>. Chaque bénéficiaire étant unique, il est possible de mettre en place une prestation non présentée sur le site.

3. Obligations du Bénéficiaire

3.1. Communication de l'état de santé et informations de contact

Avant le début des prestations, le Bénéficiaire doit communiquer à Madame Commaret Léa, en toute transparence, **les informations relatives à son état de santé** et toute contre-indication à l'exercice d'une activité physique lors du bilan initial. Il doit également **fournir un certificat de non-contre-indication** à la pratique d'une activité physique adaptée, datant de moins de trois mois. Un document type peut être transmis sur demande. Ce certificat devra être renouvelé chaque année.

Pour des raisons de sécurité, le Bénéficiaire doit également fournir les informations suivantes : nom, prénom, adresse complète, e-mail, numéro de téléphone, date de naissance et contacts d'urgence. En cas de non-communication de ces informations, la responsabilité de Madame Commaret Léa ne pourra être engagée. De même, si une séance est annulée par Madame Commaret Léa et qu'aucun moyen de contact valide n'a été fourni, elle ne pourra être tenue responsable de la non-exécution de la prestation.

3.2. Comportement et engagement du Bénéficiaire

Le Bénéficiaire doit être **ponctuel, assidu et adopter un comportement respectueux**. Madame Commaret Léa se réserve le droit de mettre fin aux prestations si le Bénéficiaire nuit au bon déroulement des séances, que ce soit en individuel ou en collectif. Dans ce cas, les séances restantes sur le forfait ne seront pas remboursées.



4. Obligations du Prestataire

4.1. Obligation de sécurité

En fonction des informations communiquées sur l'état de santé du Bénéficiaire, Madame Commaret Léa s'engage à proposer des prestations adaptées à chaque bénéficiaire. Elle est dans l'obligation de rediriger le Bénéficiaire vers un autre prestataire si l'accompagnement nécessaire dépasse son domaine d'activité et ses compétences. L'inscription aux cours collectifs est possible uniquement si les objectifs communs établis correspondent au Bénéficiaire souhaitant s'y inscrire. Dans le cas contraire, un accompagnement individuel sera proposé ou une réorientation.

4.2. Protection des données personnelles

Les informations personnelles fournies par le Bénéficiaire ne seront pas divulguées et seront utilisées uniquement par Madame Commaret Léa dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

5. Annulations et Retards

5.1. Annulation des Séances et Retard du Bénéficiaire

➔ **Annulation**

En cas d'annulation d'une séance, il est impératif de prévenir Madame Léa Commaret **au moins 48 heures à l'avance** pour les séances individuelles et **24 heures** pour les séances collectives. Si cette notification n'est pas respectée, la séance sera considérée comme effectuée et sera facturée, sauf en cas de raison médicale justifiée par un certificat ou en cas de circonstances exceptionnelles, à discuter avec Madame Léa Commaret.

Un report de la période de validité pourra être envisagé en cas de problèmes médicaux nécessitant un arrêt de la pratique supérieur à une période de 15 jours (voir section 12. Forfait et conditions des séances).

➔ **Retards**

- **Cours collectifs** : Un retard de plus de 10 minutes peut entraîner un refus d'accès à la séance, sans possibilité de report ou de remboursement.
- **Séances individuelles** : Tout retard ne pourra pas être récupéré, et la prestation se terminera à l'heure initialement prévue.

5.2. Annulation des Séances et Retard de Madame Léa Commaret

Si Madame Léa Commaret doit annuler ou modifier une séance, les bénéficiaires seront informés le plus rapidement possible. En cas d'annulation de la part de Madame Léa Commaret, la séance prévue sera décalée à la semaine suivante ou pourra faire l'objet d'une séance exceptionnelle sur un autre créneau correspondant aux disponibilités de Madame Léa Commaret et du ou des bénéficiaire(s).

Aucun report de la période de validité des forfaits ne sera établi pour une absence de 15 jours ou moins. À partir de 16 jours d'absence, la date de validité du forfait de séances sera allongée au prorata du nombre de jours d'absence au-delà de 15 jours.

En cas de retard de Madame Léa Commaret, la séance sera prolongée si possible ; sinon, elle sera prolongée lors de la séance suivante.



6. Assurance et Responsabilités

Madame Commaret Léa a souscrit à une assurance couvrant sa Responsabilité Civile Professionnelle. Cette assurance **ne couvre pas les dommages causés par le Bénéficiaire à des tiers ou à lui-même**. Il est donc conseillé aux Bénéficiaires de souscrire à une assurance responsabilité civile personnelle et à une assurance de dommage corporel liée à l'activité physique. De plus, en cas de perte ou de vol d'objets personnels, Madame Commaret Léa ne pourra être tenue responsable.

7. Droit à l'image

Le Bénéficiaire **doit indiquer s'il accepte que son image soit utilisée** par Madame Commaret Léa en remplissant le document d'autorisation de droit à l'image fourni dans le dossier d'inscription.

8. Loi Informatique et Libertés

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, le Bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ce droit peut être exercé en contactant Madame Commaret Léa.

9. Litige – Médiation de la consommation

En cas de litige entre le Bénéficiaire et Madame Commaret Léa, **les deux parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable**. Pour ce faire, le Bénéficiaire devra **adresser sa réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception**, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse du siège social de la micro-entreprise de Madame Commaret.

Si aucun accord amiable n'est trouvé ou si le professionnel ne répond pas dans un délai raisonnable de deux mois, le Bénéficiaire, considéré comme consommateur au sens de l'article L.133-4 du Code de la consommation, pourra **saisir gratuitement le médiateur compétent, si un désaccord persiste**.

Ce médiateur est inscrit sur la liste établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation, conformément à l'article L.615-1 du Code de la consommation, à savoir : **Société Médiation Professionnelle - Alteritae**



Conditions Générales d'utilisation pour les particuliers

10. Inscription et validité des prestations

La demande d'accompagnement s'effectue directement auprès de Madame Commaret Léa, par e-mail à commaretlea.apas@gmail.com ou par téléphone au 06-25-55-36-01. Pour bénéficier des prestations, le Bénéficiaire **doit fournir l'ensemble des documents administratifs nécessaires** (bulletin d'inscription, certificat médical et conditions générales de vente et d'utilisation signées) et **régler la prestation choisie**, conformément aux modalités de paiement (voir « Mode de règlement et paiement »). Toute personne ne disposant pas de ces éléments à jour se verra refuser l'accès à la prestation. Chaque forfait de séances, prestation et accompagnement est conclu à titre intuitu personae (en fonction de la personne). Par conséquent, **le Bénéficiaire ne peut céder son forfait de séances**, que ce soit à titre onéreux ou gratuit.

11. Parcours d'inscription

- 1) **Contacts** : Le futur Bénéficiaire doit contacter Madame Léa Commaret par e-mail à commaretlea.apas@gmail.com ou par téléphone au **06-25-55-36-01**.
Un rendez-vous téléphonique sera fixé à la suite de ce premier échange.
- 2) **Échange téléphonique** : Un rendez-vous téléphonique sera organisé entre Madame Léa Commaret et le futur Bénéficiaire pour discuter de son profil, de ses envies, de ses possibilités, ainsi que des tarifs.
- 3) **Choix du programme** : Le Bénéficiaire choisit son programme (individuel ou collectif) et l'activité, en accord avec Madame Léa Commaret. Les informations nécessaires pour planifier et organiser les futures séances seront ensuite envoyées au Bénéficiaire (activités, prix, horaires,...)
- 4) **Certificat médical** : Le futur Bénéficiaire doit obtenir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'activité physique adaptée. Un modèle de certificat pourra être transmis par e-mail. Ce document sera à envoyer à Madame Commaret Léa ou à présenter au maximum lors de la 1^{ère} séance d'essai ou bilan initial.
- 5) **1^{ère} séance d'essai / bilan initial et 1^{ère} facturation**:
Séances collectives : La première séance d'essai est gratuite (une seule séance)
Séances individuelles : La première séance, qui comprend un bilan initial, un échange et la programmation du programme, est facturée 65 € + frais kilométriques. En cas d'engagement, les frais kilométriques ne seront pas remboursés cependant les 65 € seront déduits de la facturation correspondant au forfait de séances choisi. Néanmoins si le suivi ne se fait pas, aucun remboursement ne sera effectué, que ce soit pour les 65 € ou les frais kilométriques.
- 6) **Administratif** : Madame Léa Commaret enverra le dossier d'inscription ainsi que la facture correspondant au forfait choisi par le Bénéficiaire.
- 7) **Validation** : Une fois que Madame Léa Commaret aura reçu le règlement ainsi que le dossier d'inscription signé et complété, les prestations pourront commencer.



12. Forfait et conditions des séances

Les forfaits de séances peuvent être utilisés librement par le Bénéficiaire, sous réserve de planifier les séances et leur récurrence lors de l'inscription et de l'achat du forfait. **Pour tout changement souhaité** concernant l'organisation des créneaux (horaires, lieux, jours...), il est nécessaire d'en discuter avec Madame Commaret Léa **au minimum un mois avant l'adaptation souhaitée pour les séances individuelles et avant la facturation pour les séances collectives**. Les changements sont soumis à la disponibilité de Madame Léa Commaret pour les séances individuelles et aux places disponibles pour les séances collectives.

Le forfait de séances sera valide dès la date d'émission de la facture. Toutefois, la première prestation ne pourra avoir lieu qu'à partir de la réception du paiement et sous réserve que le dossier d'inscription soit retourné à Madame Commaret Léa, complet avec tous les documents signés (bulletin d'inscription, certificat médical, conditions générales de vente).

Il ne sera pas possible de dépasser la période de validité définie pour le forfait acheté, au terme de laquelle les séances restantes non utilisées seront caduques. Toutefois, un report de la période de validité pourra être envisagé en cas de problèmes médicaux nécessitant un arrêt de la pratique supérieur à une période de 15 jours. Dans ce cas, le Bénéficiaire doit **transmettre une attestation médicale** par e-mail à commaretlea.apas@gmail.com **dans un délai maximum de 6 jours après la première absence**. Même fonctionnement pour le report de la période de validité du forfait pour une **absence de plus de 15 jours de madame Commaret Léa**. Le report de la période de validité se fera au prorata de la durée de l'arrêt médical et ne pourra pas être fractionné.

Le Bénéficiaire pourra **annuler une séance** à condition de respecter un délai de prévenance précisé dans la section « 5. Annulations et retards ». Toute prestation interrompue ou abrégée par le Bénéficiaire pour quelque raison que ce soit sera considérée comme pleinement accomplie.



13. Tarifs

Tous les prix figurant dans les documents commerciaux sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à des variations à la hausse ou à la baisse. **Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant sur la facture seront fermes et définitifs.**

Les tarifs comprennent :

- Les frais d'organisation et de préparation de la prestation
- Les frais d'encadrement et d'intervention
- Les droits d'entrée dans les infrastructures sportives
- Le matériel sportif mis à disposition

Les tarifs ne comprennent pas :

- Le matériel personnel (tenue sportive) et le matériel sportif spécifique (qui pourra être demandé à l'achat)
- Le transport jusqu'au lieu de pratique
- Les sorties/manifestations sportives facultatives qui peuvent être proposées

14. Mode de règlement et paiement

Plusieurs modes de règlement sont autorisés :

- **À privilégier : Virement bancaire à Commaret Léa EI**

- Espèces
- Chèque (à l'ordre de Mme Léa Commaret EI)

Le règlement par carte bancaire n'est pas accepté. Pour les paiements en espèces et par chèque, un reçu sera établi lors de la transaction, devant être signé et conservé par les deux parties. Pour les paiements par virement bancaire, **la facture acquittée ne sera pas automatiquement transmise** ; elle sera envoyée par Madame Commaret Léa uniquement sur demande. **Les Bénéficiaires devront régler l'intégralité du prix du forfait de séances avant le début de la prestation.** Ils pourront éventuellement bénéficier d'un encaissement en plusieurs échéances sur demande, dont les délais seront précisés lors de l'inscription.



Je déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et Conditions Générales de Vente et d'Utilisation figurant sur les 6 pages du document, ci-dessus:

Nom et Prénom :

Signature :

Date :